

SECRETARIAT

Affaire traitée par :
Plt D. Moraz/khi
Tél. no 021 622 76 43

Bénévolat Vaud
Centre de compétences pour la
vie associative
A l'att. de Mme Chinet
Av. Ruchonnet 1
1003 Lausanne

Prilly, le 7 février 2014

CHAUFFEURS BENEVOLES

Madame,

Suite à votre passage dans nos locaux avec M. Baechler, concernant la mise en place de la structure des chauffeurs bénévoles dans le district de l'Ouest lausannois, le Commandant de la Police de l'Ouest lausannois s'est déterminé de la façon suivante :

- Afin de respecter le cadre légal, et en regard du mandat de vos chauffeurs bénévoles, notre personnel en charge du contrôle du stationnement adoptera une attitude plutôt bienveillante en présence d'un véhicule muni d'un macaron portant le logo de l'Association.
- Dans le cas où un véhicule serait verbalisé, vous pouvez nous faire parvenir un courrier, ainsi que le fichet d'amende d'ordre. Après étude, une réponse vous sera transmise par écrit.

En espérant avoir répondu à vos attentes, nous vous présentons, Madame, nos salutations distinguées.

Sécurité dans l'Ouest lausannois
Police administrative :



Plt D. Moraz